

Saint-Andiol : le centre des finances publiques attaqué

Un engin incendiaire a été lancé à l'intérieur du bâtiment, en pleine nuit, alors que le percepteur, qui habite l'étage supérieur, dormait avec sa famille

De l'aveu même du procureur de la République de Tarascon Patrick Desjardins, les conséquences de cet acte auraient pu être dramatiques. Dans la nuit de lundi à mardi, vers 1h15, un ou deux individus ont tenté de mettre le feu au centre des finances publiques de la commune de Saint-Andiol.

Deux grosses pierres ont d'abord été lancées sur la porte vitrée de ce bâtiment mis à disposition par la commune, situé rue Alphonse-Daudet, au cœur du lotissement Lou Mistraou. Aussitôt après, un engin incendiaire était lancé à l'intérieur, dans le hall du bâtiment administratif. Un cocktail molotov artisanal, puisqu'il s'agissait selon nos informations d'une bouteille en verre remplie d'essence, qui a provoqué un début d'incendie. Le feu ne s'est pas propagé grâce à l'intervention rapide du percepteur, qui a pu l'éteindre à l'aide d'un extincteur. Un percepteur qui habite au-dessus du centre des finances publiques. Alors qu'il dormait avec ses enfants à l'étage, il a été réveillé par le bruit de verre cassé. Une chance, car que se serait-il passé si l'homme ne s'était pas réveillé à temps?

Et le ou les auteurs de cet acte malveillant étaient-ils conscients que le bâtiment était habité? C'est, entre



La porte vitrée a volé en éclats avant que soit lancé dans le hall l'engin explosif.

/PHOTO DR

autres, ce que devront tenter de déterminer les gendarmes de la brigade de recherche de Salon-de-Provence, chargés de l'enquête. Autre interrogation, cette attaque contre un bâtiment qui représente un symbole de l'État est-elle liée au mouvement des gilets jaunes? "Ce n'est pas exclu, répond le procureur Desjardins. Mais nous avons à ce propos des témoignages contradictoires."

En tout cas, l'affaire a suscité une vive émotion au sein de ce village traversé par l'ancienne Nationale 7. "C'est fou, c'est un acte complètement inconscient, déplore le maire Luc Agostini, qui s'est rendu sur place hier aux premières heures de la matinée. Le percepteur, qui habite sur la commune depuis des années et que je connais bien, était vraiment choqué. Il a eu très peur pour lui et pour ses enfants. Ils ont eu de la chance..." La direction régionale des finances publiques a de son côté assuré son trésorier, dont elle a loué le "sang froid", de tout son soutien. "Nous condamnons fermement cet acte inadmissible qui a mis en danger la sécurité d'une famille et a porté atteinte à des locaux administratifs", déclare Francis Bonnet, directeur régional des Finances publiques, qui a confirmé avoir déposé plainte dans cette affaire.

Christophe VIAL